



## REGLEMENT NATIONAL DU CHAMPIONNAT DES CLUBS JEUNES « CADETS – JUNIORS »

### 1. OBJECTIFS

L'objectif de ce championnat est le développement d'une pratique régulière pour les catégories en question en y permettant de faire jouer le maximum de licenciés dans un esprit de compétition par équipes en représentativité de leurs clubs ou d'une Ecole de Pétanque. Ceci avec comme but final l'accroissement de nos effectifs jeunes en leur proposant un nouveau mode de compétition.

### 2. COMPOSITION DES EQUIPES CADETS / JUNIORS

- Les ententes géographiques de clubs sont autorisées jusqu'à 3 clubs maximum, et ne peuvent être autorisées que sous la responsabilité du Président du Comité Départemental qui les valide en fonction des effectifs des clubs concernés et des considérations géographiques, avec si besoin les conseils de la DTN.
- La constitution d'équipes départementales n'est pas autorisée.
- Un club peut engager plusieurs équipes.
- Dans le championnat **Cadet-Juniors**, il est proposé une épreuve de tir de précision simplifié pour faciliter le progrès et la réussite des participants. L'objectif final du développement est de mettre l'épreuve référencée au championnat du Monde dans ce programme lorsque le niveau le légitime.
- Appellations Cadets / Juniors
  - Niveau départemental : CDC-CJ
  - Niveau régional : CRC-CJ
- Les équipes seront formées au minimum de 4 joueurs et au maximum de 6 joueurs (4+2 remplaçants) sur la feuille de match.
- A moins de 3 joueurs l'équipe est déclarée « FORFAIT »
- Encadrement : chaque équipe doit être accompagnée d'un « coach adulte » qui dépose sa licence à la table de marque. Il est fortement recommandé que le coach soit Educateur Fédéral avec au moins la carte Initiateur.
- La volonté n'est pas de mettre des interdictions sur les oppositions ou d'imposer des compositions d'équipes. Toutefois, il est conseillé aux coaches de faire jouer les joueurs de la même catégorie entre eux dans un souci d'équité... Dans l'avenir, aux regards des retours d'expérience, nous essayons de faire une réglementation la moins restrictive possible pour favoriser le développement de ce championnat.
- Modalités de remplacement
  - Chaque remplacement envisagé doit être signalé par le « coach » de l'équipe, au coach de l'équipe adverse et à l'arbitre, et opéré avant le jet du but de la mène suivante
  - Il sera permis de ne pas effectuer un remplacement demandé dans une équipe, mais le bénéfice du remplacement est perdu seulement pour la partie en cours (dans la doublette ou la triplette où il était demandé)

- Dans les parties doublettes et la triplète d'un même match il est permis de remplacer 1 joueur dans l'une et/ou l'autre équipe et donc d'utiliser les 2 remplaçants. Par contre on ne peut pas remplacer 2 joueurs dans une même doublette ou dans la triplète.
- Dans tous les cas le joueur sorti ne peut remplacer dans une autre partie de la même phase de jeu et ne peut donc pas revenir jouer dans la même phase (p. ex. 1 joueur sortie en phase doublette ne peut plus rentrer dans cette phase doublette mais peut rentrer ensuite dans la « phase triplète » et / ou l'atelier de Tir – et idem pour la triplète)
- La Triplète et le Tir de précision se font normalement en même temps.  
Même si l'atelier de tir est fait en séparé pour des raisons de facilité d'organisation « le joueur désigné pour le Tir », a donc de fait été « sorti » pour cette épreuve de Tir et ne peut donc pas faire partie de la Triplète et ni remplacer dans la Triplète.

### 3. FORMULE DES CHAMPIONNATS CADETS / JUNIORS

- PHASE 1 : 4 Tête à Tête à 2 points =  $4 \times 2 = 8$  points
- PHASE 2 : 2 Doublettes à 4 points =  $2 \times 4 = 8$  points
- PHASE 3 : 1 Triplète à 4 points =  $1 \times 4 = 4$  points
- 1 Tir de précision simplifié à 4 points =  $1 \times 4 = 4$  points
  - Dans le cas d'égalité dans l'atelier les points sont partagés entre les 2 équipes concernées
- Particularité de la Finale Nationale : l'épreuve de tir des Cadets/ Juniors se déroule sur la formule « championnat du monde »
- Total du match =  $8+8+4+4 = 24$  points de telle sorte que le match nul est possible
- Classement
  - Le système de points est établi de sorte que le match nul soit possible.
  - Le total des points (max = 24) est effectué en fin de rencontre pour déterminer le résultat du match.
  - Il est alors attribué à chaque équipe de club 3 points pour une victoire, 2 points pour un match nul, 1 point pour une défaite et 0 point pour un forfait.
  - Un match gagné par forfait vaut 3 points mais avec un goal average de 13 – 0 en faveur de l'équipe ayant subi le forfait.
  - L'épreuve de Tir pouvant donner trop de points d'écart, le goal average du Tir sera comptabilisé avec + 6 points max. Quel que soit le résultat de l'épreuve le goal average ne peut excéder + 6 points.

#### 3A – Phase championnat

- 1- Total des points marqués
  - 2- Goal - average particulier (\*)
  - 3- Goal - average général (différence des points Pour et Contre)
  - 4- Le total de points de rencontres le plus élevé (Points Pour)
- (\*)Cas d'égalité parfaite de points au classement : pour départager 2 équipes qui seraient dans ce cas, la priorité est donnée à l'équipe qui a remporté la rencontre les opposants individuellement.
  - En cas de nul entre les concernés, s'applique le critère 3 puis le critère 4.
  - En cas d'égalité entre 3 ou plusieurs équipes après le critère 1 il s'applique le départage par la règle du « mini championnat » entre les équipes concernées. Suite à ce classement si l'une des équipes est première elle prend la préséance sur les 2 et plus des autres équipes, et dans le cas d'égalité subsistant entre 2 ou plus d'équipes on applique dans l'ordre les critères 2 à 4.

### **3B – Cas exceptionnels de phases de barrages et groupes en Finale CNC**

Cet article est applicable :

- Aux CD et Liges qui pratiquent des phases finales de barrages en match unique (p ex matchs de « Play off » destinés à désigner les équipes montantes en divisions supérieures)
- A la Finale CNC où les groupes ne seront plus considérés comme une phase championnat mais comme une « poule de qualification » ou de classement final.

Dans ces 2 cas sera appliqué, le départage au tir de précision entre 2 équipes à égalité et pareil entre 3 équipes à égalité. En cas de nouvelle égalité on ira à l'épreuve de tir appelée « mort subite ».

#### **Déroulement de l'épreuve de tir**

- Cercle de tir de 1 m de diamètre (cercle de placement de la boule cible)
- Cercle de lancer de 0,5 m de diamètre (cercle de lancer / position du tireur)
- Le tir s'effectue uniquement à la distance de 6,5 m sur 2 tours c'est-à-dire que chacun des 4 tireurs aura 2 boules à tirer
- Liste de 4 joueurs préétablie par les 2 coachs avant le tir
- A chacun des 2 tours le tir s'effectue sur une seule boule placée au centre du cercle de tir en opposant 1 à 1, en alterné, les joueurs dans l'ordre de la liste
- La désignation de l'équipe qui débute le tir se fait par tirage au sort
- Les points sont comptabilisés par la table de marque par annonce de l'arbitre principal placé au cercle de la surface de tir après validation du tir (jugement des pieds dans le cercle) par le 2ème arbitre placé au pas de tir
- 1 point pour la boule touchée restant dans le cercle de tir
- 3 points pour la boule touchée et sortie du cercle de tir
- 5 points pour le carreau restant dans le cercle de tir
- L'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points à la fin des 2 tours remporte le match
- En cas d'égalité après les 2 tours on procèdera à l'épreuve de tir appelée « mort subite » aux mêmes conditions que dans les 2 tours, sauf que le match est perdu par l'équipe qui aura, la première, simplement manqué la boule cible. Ceci à la condition évidente que chaque équipe ait tiré le même nombre de boules.

#### **4. Conditions d'organisation pour les clubs organisateurs**

- Tracer les 4 terrains nécessaires pour chaque rencontre.
- Prévoir un officiel pour la gestion de la compétition (remplissage de la feuille de match) et assurer la gestion, le déroulement de l'atelier tir de précision simplifié. Il est fortement conseillé d'avoir un arbitre pour gérer la partie spécifique de la 3<sup>e</sup> phase.
- Il est aussi conseillé de faire plusieurs rencontres sur un même site afin de mutualiser la présence d'un délégué et du corps arbitral.

#### **5. Tenue vestimentaire**

- Les joueurs participant aux différentes rencontres de tous les niveaux CDC-CJ et CRC-CJ doivent être habillés avec au moins un haut identique portant l'identification du club ou de l'entente de clubs si c'est le cas y compris pour les Tête à Tête.
- Le port de publicité est autorisé suivant nos textes en vigueur.

## 6. Gestion, saison sportive et tirage au sort

- La gestion du championnat est réalisée par un Comité de Pilotage placé sous autorité du Comité Directeur du CD et/ou de la Ligue
- Saison sportive : 1er février au 10 octobre de l'année en cours
- Tirage au sort
  - CD : dans le cas où un groupe ou division comprend 2 équipes du même club celles-ci doivent être opposées entre elles dès le 1<sup>er</sup> match
  - Ligue : idem et s'applique aussi pour 2 équipes du même département
  - CNC : idem que Ligue et s'applique aussi pour 2 équipes de la même Ligue

## 7. Règlements Intérieurs des CD et Ligues

- Les CD et Ligues peuvent joindre au présent règlement un Règlement Intérieur fixant leurs spécificités qui ne peuvent en aucun cas aller à l'encontre du présent règlement national.

## 8. Finale Nationale CNC - CADETS/JUNIORS

- Le niveau national ne se joue pas par divisions mais sous forme d'un grand rassemblement national d'équipes qualifiées à partir des championnats régionaux (CRC-CJ) pour les ligues candidates à y participer
- La période de la Finale CNC – CJ est le mois de novembre et si possible en période de vacances scolaires
- Le Comité de Pilotage CNC établit la liste des équipes participantes chaque année et les modalités relatives à la finale nationale
- Le vainqueur de la Finale Nationale est sacré Champion de France des Clubs de sa catégorie

## 9. Validité du règlement

Le présent règlement, établi par le Comité de Pilotage National le 13/02/2014 à Marseille n'est pas figé et sera modifié chaque fois que nécessaire sur la base de l'expérience et des remontées du terrain.

Ce règlement reste valable tant qu'il n'est pas modifié par le Comité de Pilotage National et le Comité Directeur de la FFPJP.